



DÉPÔTS SUR LE PORTAIL HAL PARIS 8

Le **portail HAL Paris 8** est une archive ouverte destinée au dépôt et à la consultation des publications scientifiques des enseignants-chercheurs de l'université. Ouvert en 2011, le portail est administré par la Bibliothèque universitaire, mandatée pour coordonner le signalement des publications ainsi que pour assurer une mission de médiation et d'assistance auprès des chercheurs.

Finalité

Hyper articles en ligne (HAL) vise à accroître la visibilité et l'accessibilité des travaux de recherche de l'université, à assurer l'archivage pérenne des données déposées et à offrir aux chercheurs la possibilité de constituer des listes de publications et de créer leur page web personnelle.

Organisation des dépôts

La Commission Recherche de Paris 8 recommande aux enseignants-chercheurs de l'université de déposer leurs publications dans HAL. Plusieurs campagnes ont été menées par la Direction de la Recherche et soutenues par la Bibliothèque universitaire afin de procéder au signalement de la production des chercheurs à partir des listes de travaux établies dans le cadre des évaluations HCERES. À l'issue de ce travail de référencement, les enseignants-chercheurs sont invités, s'ils le souhaitent, à compléter les notices décrivant leurs travaux par le dépôt du fichier numérique correspondant. Ils peuvent également procéder à tout moment au dépôt de leurs publications en s'assurant qu'ils disposent des droits pour le faire.

Modalités de dépôt

La **Loi pour une République numérique (art. 30)** adoptée en 2016 facilite désormais les modalités de dépôt des articles publiés dans une revue, à condition que :

- les recherches soient financées au moins pour moitié par des fonds publics,
- les résultats de cette recherche soient publiés dans une revue paraissant au moins une fois par an quel que soit le contrat avec l'éditeur de la revue. Il est alors possible de déposer dans HAL la version postprint¹ du manuscrit dès la publication :
- sans embargo si l'article est en accès gratuit sur le site de la revue
- avec un embargo maximum de 6 mois pour les sciences, techniques et la médecine (STM) et 12 mois pour les sciences humaines et sociales (SHS).

Pour les autres types de publications, en fonction de la **politique de l'éditeur** et de l'existence d'un contrat, l'auteur peut diffuser la version préprint² sur une archive ouverte sauf s'il a cédé ses droits à titre exclusif à l'éditeur. Dans ce cas, il doit lui demander l'autorisation de dépôt et respecter les règles d'embargo.

Signalement des publications

Pour toute question relative au signalement des publications, Haki Shtalbi (responsable de la numérisation de la recherche) est à votre disposition.

Accompagnement au dépôt

La Bibliothèque propose des séances d'information et un accompagnement personnalisé au dépôt, ainsi qu'à la création de l'identifiant et du CV HAL.

Pour aller plus loin : [Mémento Déposer sur HAL en 5 étapes](#)
[Open Access et archives ouvertes, l'exemple de HAL](#)

Contacts :

Direction de la recherche : Haki Shtalbi - haki.shtalbi02@univ-paris8.fr

Bibliothèque universitaire : Joseph Chantier et Goran Sekulovski

hal.bu@univ-paris8.fr

serviceschercheurs.bu@listes.univ-paris8.fr

¹ Postprint : Version soumise d'un article relue par le reviewer et corrigée par l'auteur.

² Préprint : Version soumise par l'auteur avant relecture par les pairs (peer reviewing).